



— DÉTECTER & SIGNALER

DÉTECTION INCENDIE

LA SÉCURITÉ INCENDIE

PRIMORDIALE, LA SÉCURITÉ INCENDIE RÉPOND À UNE RÉGLEMENTATION STRICTE APPLICABLE À TOUS LES TYPES DE BÂTIMENTS.

OBJECTIFS :

- Limiter la progression du sinistre,
- Évacuer en toute sécurité les personnes,
- Faciliter l'intervention des services de secours.

LES ÉTAPES ESSENTIELLES :

- Détecter & signaler
- Mettre en sécurité
- Intervenir

DÉTECTION INCENDIE

En cas d'incendie, les instruments de détection sont les premiers à être utilisés. Pour répondre efficacement au risque, il faut installer et entretenir la Détection Incendie (DI). ESSEMES SERVICES installe et s'occupe de la maintenance des tableaux de détection incendie conventionnels et adressables et des détecteurs ponctuels spéciaux (linéaires, détecteurs de fumée haute sensibilité).

DÉTECTION INCENDIE

INSTALLATION & MAINTENANCE



INSTALLATION

ESSEMES SERVICES VOUS CONSEILLE ET VOUS ACCOMPAGNE DANS L'ÉTUDE ET L'INSTALLATION DE VOTRE SYSTÈME DE DÉTECTION INCENDIE :

- Analyse des besoins en prenant en compte votre organisation et les réglementations du site.
- Réalisation d'une étude personnalisée.
- Planification de la mise en œuvre, de la mise en service, la réception et la formation de vos équipes.
- Exécution du dossier des ouvrages avec l'ensemble des éléments techniques et normatifs.
- Remise du dossier lors de la réception de l'installation.

Ce dossier vous permet d'avoir un réel suivi pour l'entretien futur de votre système de détection.

Nos équipes réalisent des travaux d'installation dans tous les établissements concernés par la réglementation des SSI (Système Sécurité Incendie) : bâtiments d'habitation, établissements recevant du public, bâtiments industriels et assimilés...

MAINTENANCE

LA PÉRENNITÉ DE VOTRE SYSTÈME DE DÉTECTION INCENDIE PASSE PAR UN ENTRETIEN RÉGULIER.

Afin d'assurer l'intégrité et la pérennité de votre système, nos équipes dédiées vous garantissent un service périodique conformément à la **norme NF S61-933**.

Ainsi nous mettons tout en œuvre pour garantir un maintien optimal de votre installation.

Avec nos équipes nous avons développé notre savoir-faire afin de réaliser la maintenance préventive sur l'ensemble des installations SSI.



LE + ESSEMES SERVICES

La traçabilité de vos équipements est assurée par la pose d'un QR code qui permet de garder un historique de nos maintenances et des équipements.

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

ERT

Articles R. 4216-1 à R. 4216-30 et R. 4216-32 à R. 4216-34
Articles R. 4227-1 à R. 4227-41 et R. 4227-55 à R. 4227-57
Décret n° 2011-1461 du 7 novembre 2011

ERP

Arrêté du 25 juin 80 - Modifié le 2 fév. 93
Articles MS53 à MS55 - Entretien et exploitation
Articles MS68 MS69 et MS73 ms 74 Vérifications techniques

BÂTIMENT D'HABITATION

Arrêté du 31 janv. 86
L'arrêté du 31 janvier 1986
Arrêté du 31 janv. 86

CONTEXTE NORMATIF ET CONTRACTUEL

Norme NF EN2 (S60-100)

Norme NF EN3-7

Norme européenne EN3

Norme NF S 61-933

Norme NF S 61-922

Règlement de certification I4 NF 285 APSAD

www.essemes-services.com

Siège social :
ESSEMES SERVICES - 50 rue du Général Leclerc - 02250 MARLE
Tel : 03 23 21 79 92 - Fax : 03 23 21 79 82
info@essemes-services.com – www.essemes-services.com

